



Rapport 2026

ESG – LEC29 - durabilité

LTCAPITAL
INVESTISSEUR RESPONSABLE



Xavier Poppe
Président

Nathanael MARTIN
Associé et responsable ESG



De nouvelles ambitions avec LTC IV

La finalisation de la levée du fonds LTC IV fin 2025 a été l'occasion de mettre à jour notre politique ESG et d'y intégrer les engagements forts que nous avons pris en matière d'ESG auprès de nos souscripteurs. Ces engagements concernent en particulier les actions que nous souhaitons mener auprès de nos participations afin de réduire leur intensité carbone et de mieux partager la valeur créée avec les salariés des sociétés accompagnées.

Bien que nous ne soyons pas un fonds d'impact, nous avons considéré qu'il était nécessaire, afin de crédibiliser notre démarche, de conditionner le versement d'une partie du carried interest de l'équipe d'investissement à l'atteinte d'objectifs quantitatifs relatifs à ces deux engagements.

Avec un peu de recul, nous sommes heureux de constater que ces engagements parlent également aux dirigeants des PME que nous accompagnons. Bien que souvent volontaires sur ces sujets, ils ont besoin d'un événement déclencheur pour lancer ces

chantiers. Notre entrée au capital fournit à cet égard une excellente occasion. Les débuts sont prometteurs pour nos trois premiers investissements, malgré les urgences quotidiennes des uns et des autres, dans le contexte que nous connaissons, et qui peuvent détourner l'attention des projets de plus long terme.

Dans l'esprit pragmatique qui nous anime, il nous paraissait par ailleurs important de montrer l'exemple à nos participations sur ces deux sujets. Ainsi:

- l'ensemble des salariés de la société de gestion est attributaire de parts de carried interest du fonds LTC IV
- nous avons réalisé un bilan carbone en 2025 (dont vous trouverez la synthèse en P8) et visons, comme nos participations du fonds LTC IV, une réduction de notre intensité carbone d'au moins 2% par an.

Sommaire



1

LT Capital

- 1.1 / Notre métier** **p.4**
- 1.2 / Notre équipe** **p.5**
- 1.3 / Fondements de notre politique d'Investissement Responsable** **p.6**

2

Démarche ESG

- 2.1 / Décarbonation et partage de la valeur** **p.7**
- 2.2 / Actualités ESG de la société de gestion** **p.8**
- 2.3 / ESG et politique d'investissement** **p.10**
- 2.4 / Actualités ESG de nos participations** **p.11**

3

Reporting ESG

- 3.1 / Reporting LTC III** **p.15**
- 3.2 / Reporting LTC IV** **p.18**

4

Annexe

- Informations relatives à l'art. 29 de la LEC** **p.21**

1. LT Capital

1.1. Notre métier

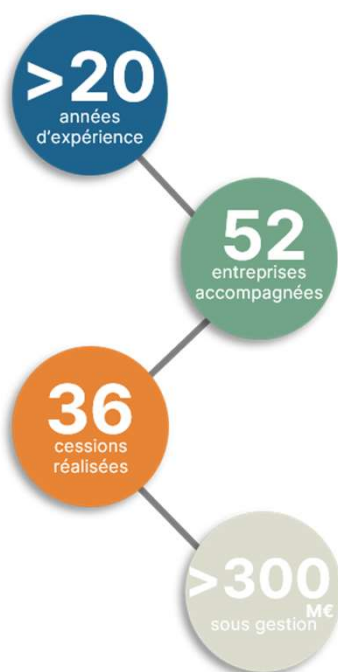
LT Capital (« LTC ») est une société de gestion indépendante agréée par l'AMF qui gère plus de 300 M€ à travers trois véhicules d'investissement (les FPCI « PMC II », « LTC III » et « LTC IV »), soutenue par des investisseurs institutionnels de premier plan ainsi que par des familles industrielles et des entrepreneurs que l'équipe a accompagnés par le passé.

L'équipe est spécialisée depuis plus de 20 ans dans l'accompagnement des projets de transmission et de croissance des PME françaises.

LTC est un investisseur pragmatique, soucieux d'apporter des solutions capitalistiques « sur-mesure » bâties sur un projet établi en commun avec les équipes dirigeantes, afin de poursuivre puis d'accélérer le développement des sociétés en phase de transmission.

L'équipe intervient toujours dans le respect des valeurs des entreprises auxquelles elle s'adresse et de ses propres valeurs qui sont l'engagement, la proximité, la réactivité, l'intégrité et la responsabilité.

Elle active ses expertises (gouvernance, structuration finance et RH des organisations, ESG, croissances externes) pour faciliter la croissance de ses participations et prend des engagements forts vis-à-vis de ses contreparties en termes de transition climatique et de partage de la création de valeur.



Notre société de gestion indépendante, détenue par ses associés, **accompagne** depuis plus de 20 ans **les entrepreneurs dans leurs projets de transmission et de croissance** tant en France qu'à l'international

L'équipe a pris des participations dans 52 entreprises **et réalisé au moins autant de croissances externes**

36 cessions ont été finalisées à ce jour, après des durées moyennes d'accompagnement de 4/5 ans, **principalement dans le cadre d'opérations de LBO secondaires autour du management**

Plus de 300 millions d'euros d'actifs sous gestion, **investis dans des PME partout en France**

1. LT Capital

1.2. Notre équipe



Xavier POPPE
Président



**Véronique
POLICARD**
Associée



**François-Xavier
DEREN**
Associé



Nathanael MARTIN
Associé



Brice DUVAL
Directeur Associé



Antoine JORIS
Directeur Associé



Marc Antoine EVEN
Chargé d'Affaires



Astrid DE COUDENHOVE
Chargée d'Affaires



Gilles LAVAUD
Directeur Opérationnel
Finance

1. LT Capital

1.3. Fondements de notre politique d'Investissement Responsable

Nous sommes convaincus que les performances financière et extra-financière (et notamment ESG) des PME que nous accompagnons sont convergentes et non antinomiques. D'expérience, nous avons constaté que les initiatives en matière de RSE étaient de nature à i) générer de nouvelles opportunités de ventes (par exemple: note ESG dans certains appels d'offre), ii) attirer des talents qui permettent d'accélérer la croissance (par exemple: sensibilité de la génération Z à la prise en compte des enjeux climatiques dans la stratégie de l'entreprise) et iii) renforcer la résilience des PME (par exemple: réduction de la facture énergétique suite à un plan de décarbonation).

En allant un cran plus loin, nous pensons qu'à performance financière équivalente, la création de valeur financière pour un actionnaire peut être différente selon le degré de maturité ESG de l'entreprise, une prime existant pour les sociétés les plus avancées en la matière.

La politique d'Investissement Responsable de LT Capital détaillée dans les pages qui suivent répond aux objectifs principaux suivants:

- Le développement de l'emploi
- La transition écologique et énergétique
- La qualité de la gouvernance et du management
- L'établissement de relations pérennes et éthiques avec l'ensemble des parties prenantes.



En synthèse, nous considérons qu'il est indispensable pour les entreprises que nous accompagnons de s'engager avec conviction dans une démarche d'amélioration continue en matière d'ESG pour renforcer leur compétitivité et leur résilience. C'est pourquoi nous avons décidé, en sus de notre démarche générale de soutien en matière ESG, de prendre des engagements forts dans le cadre du déploiement de notre fonds LTC IV en matière de décarbonation et de partage de la valeur.

2. Démarche ESG

2.1. Décarbonation et partage de la valeur

Le lancement du fonds LTC IV a été l'occasion de faire évoluer l'approche ESG de la société de gestion et de prendre des engagements forts sur deux facteurs critiques en matière d'ESG: la décarbonation et le partage de la valeur. Des objectifs quantitatifs ont été fixés pour chacun de ces facteurs et le versement d'une partie du carried interest de l'équipe d'investissement a été conditionné à leurs atteintes.

Décarbonation

Réduction de l'intensité carbone à hauteur d'un minima 2% par an pendant la période de détention



En matière de décarbonation, le fonds LTC IV s'est engagé, participation par participation, à réduire leur intensité carbone à hauteur d'un minima 2% par an pendant la période de détention. L'objectif de l'équipe d'investissement est d'améliorer la résilience des entreprises par une plus grande frugalité carbone, facteur de compétitivité à long terme.

Le suivi de cet engagement passe par la réalisation d'un bilan carbone à l'entrée, par la définition d'un indice d'intensité carbone adapté à l'activité, par un plan de réduction de ladite intensité sur la période de détention et par la réalisation d'un bilan carbone à la sortie afin de vérifier la trajectoire carbone de la participation. Ces travaux sont réalisés en partenariat avec AXA Climate.

Les bilans carbone sont réalisés selon la méthodologie Bilan Carbone de l'ADEME sur les scopes 1 à 3.

Partage de la valeur

Partage de jusqu'à 10% de la plus-value générée par le fonds avec les salariés de l'entreprise



En matière de partage de la valeur, le fonds LTC IV s'est engagé, participation par participation, à partager 10% de la plus-value générée par son investissement avec les salariés de ladite participation. L'objectif de l'équipe d'investissement est de booster la création de valeur des projets accompagnés en renforçant la motivation de l'ensemble des équipes sur un plan de croissance à moyen terme.

La forme juridique de cet engagement est déterminée au cas par cas, avec une préférence pour le dispositif prévu par la loi Pacte. Cette redistribution est limitée à 30% du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale par salarié.

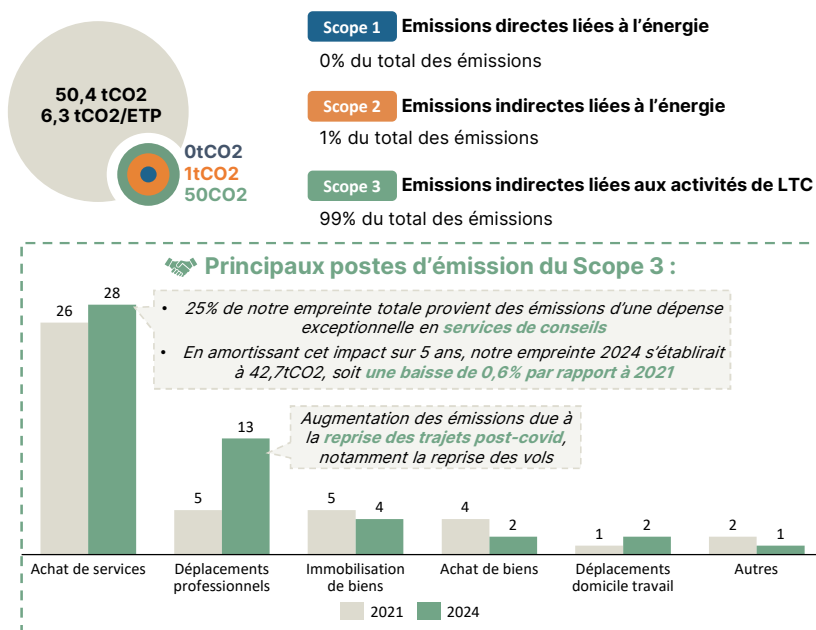
Le suivi de ces objectifs figure en annexe du rapport annuel du fonds et l'atteinte des objectifs est revue par un expert indépendant (à la sortie).

2. Démarche ESG

2.2. Actualités ESG de la société de gestion

Après un premier bilan carbone réalisé pour l'année 2021, la société de gestion a renouvelé l'expérience sur l'exercice 2024. Cet exercice, réalisé dans le contexte du déploiement du fonds LTC IV qui porte des engagements forts en matière de décarbonation, permet à LT Capital de tester à son niveau le protocole déployé pour l'ensemble des participations du fonds.

Il en ressort une réduction de l'intensité carbone de l'ordre de 3% par an (passage de 7tCO₂/ETP en 2021 à 6tCO₂/ETP en 2024), avec des émissions totales de 50tCO₂ (scope 1, 2 et 3, vs 43tCO₂ en 2021). Ce montant, relativement faible, est représentatif de l'activité de prestations de services de la société de gestion. 99% des émissions proviennent du scope 3.



Suite à cet exercice, LTC s'est fixé, à l'instar de ses participations, un objectif de réduction d'intensité carbone d'au moins 2% par an reposant notamment sur:

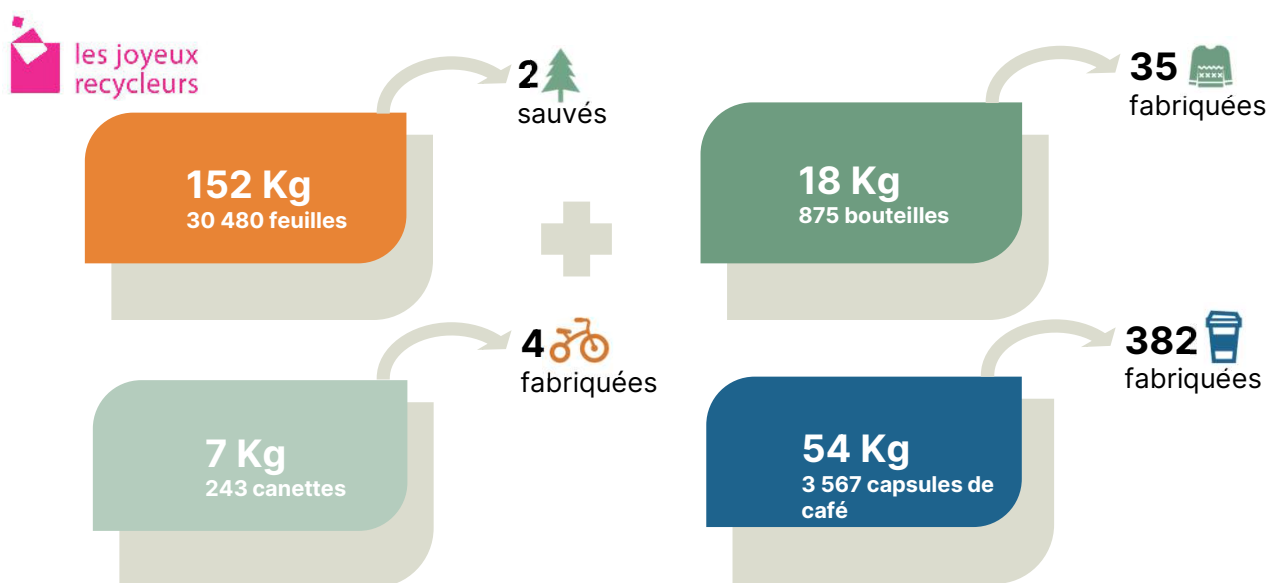
- L'identification de fournisseurs engagés dans une démarche de verdissement de leur offre
- La favorisation des déplacements en train (vs avion) pour les déplacements en province et en transport en commun et en véhicule électrique à Paris
- La poursuite des efforts de recyclage des déchets (utilisation du prestataire Les Joyeux Recycleurs).

2. Démarche ESG

2.2. Actualités ESG de la société de gestion

Parmi les autres réalisations de l'année, LTC a mis à jour sa Charte ESG, comme évoqué dans l'édito. Cette Charte est disponible sur le site Internet de la société de gestion, dans la section ESG.

Enfin, LTC a poursuivi son engagement dans le recyclage des consommables dans ses bureaux en faisant appel aux Joyeux Recycleurs, un prestataire assurant un recyclage 100% certifié en France et employant des salariés en insertion professionnelle. Cette initiative a permis le recyclage de **231 kilos** de déchets sur l'année 2025.



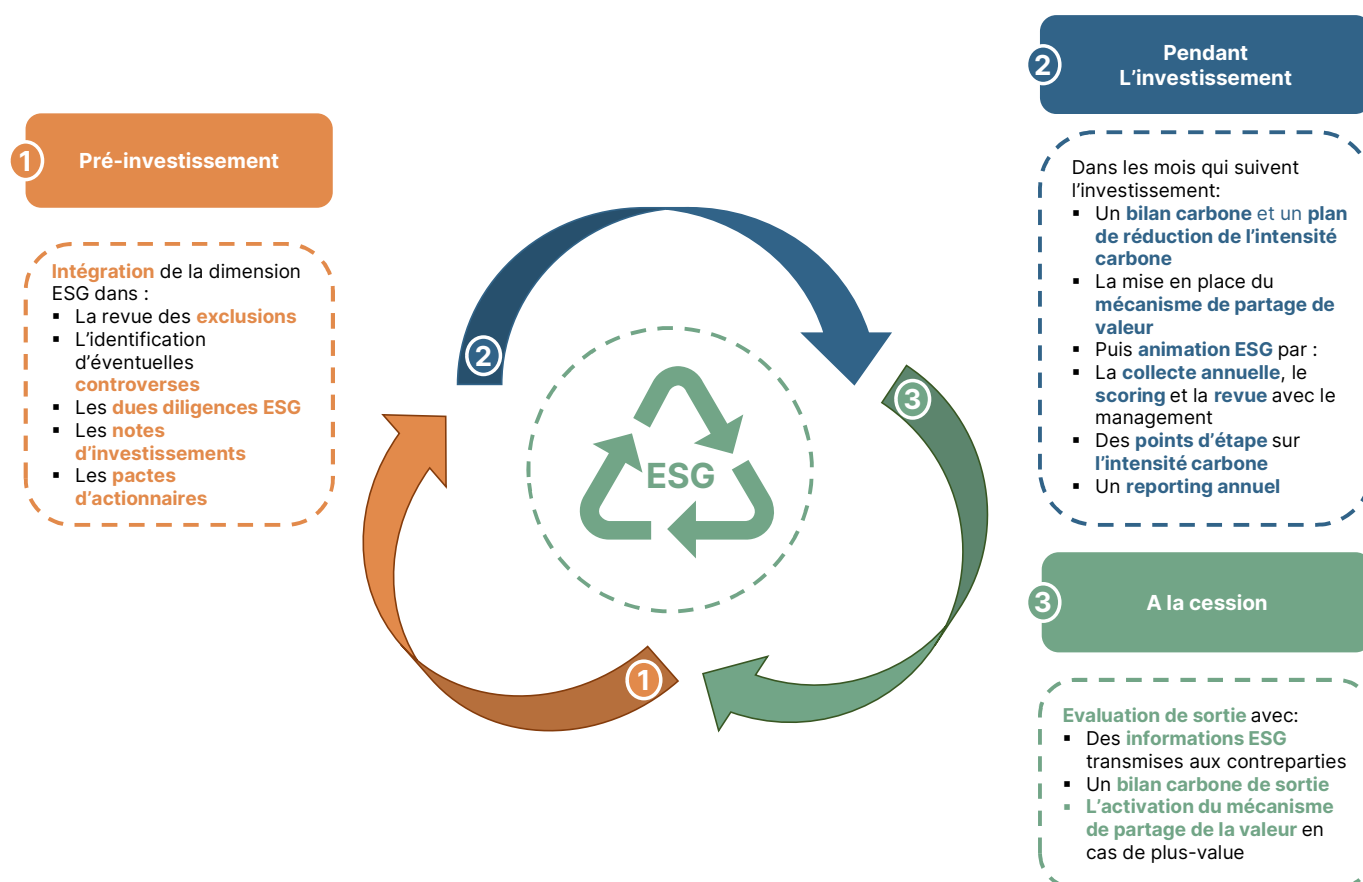
2. Démarche ESG

2.3. ESG et politique d'investissement

Dans le cadre du déploiement du fonds LTC IV, LT Capital a mis à jour la démarche ESG de sa politique d'investissement. Le schéma ci-dessous en reprend les principales caractéristiques.

Elles intègrent notamment :

- un bilan carbone d'entrée, la définition d'un plan de réduction de l'intensité carbone des participations et un bilan carbone de sortie, de manière à atteindre les objectifs fixés de réduction d'a minima 2% par an de l'intensité carbone des sociétés accompagnées entre l'entrée et la sortie de LTC IV
- La mise en place d'un mécanisme de partage de la valeur avec les salariés des sociétés accompagnées visant à rétrocéder jusqu'à 10% de la plus-value de LTC IV.



2. Démarche ESG

2.4. Actualités ESG de nos participations

HUGE

Certification B Corporation pour Hugu

Le Groupe HUGE démontre un **engagement fort en matière de responsabilité sociale et environnementale**, en intégrant des pratiques durables au cœur de son activité.

Cet engagement a été reconnu en juin 2024 avec **l'obtention de la certification B Corporation**, une distinction qui valorise les entreprises répondant à des standards élevés de performance sociale, environnementale et de gouvernance.

À travers cette certification, le Groupe affirme son rôle **d'acteur engagé et responsable** dans le secteur de la communication, mettant en œuvre des stratégies créatives et éthiques pour façonner un avenir plus durable.



Overall B Impact Score



- 85.4 Overall B Impact Score
- 80 Qualifies for B Corp Certification
- 50.9 Median Score for Ordinary Businesses

Dans ce cadre, le Groupe a réalisé l'évaluation B Impact, obtenant un score global de **85,4**, bien au-dessus du score médian de 50,9 attribué aux entreprises ordinaires. Cette distinction atteste de la volonté de HUGE d'allier innovation, impact positif et excellence dans l'accompagnement des marques

2. Démarche ESG

2.4. Actualités ESG de nos participations



Interview de Charles BOONEN, Directeur Général de Huges

Pourquoi une agence de communication décide-t-elle de devenir B-Corp ?

Parce que nous sommes au cœur du sujet. Les activités de Huges Together couvrent toute la chaîne de la communication et du marketing digital, du conseil à l'exécution. Elles sont variées, mais elles partagent un point commun : elles façonnent des récits, elles amplifient des messages, elles influencent les comportements, parfois durablement. Ce n'est pas un métier neutre.

Ce positionnement n'est pas un choix éditorial, c'est un choix d'entreprise. Depuis toujours, on place l'humain au cœur de ce que nous faisons : pour nous, pour nos partenaires, pour nos clients. Et on s'est toujours attaché à ce que les valeurs de l'entreprise soient en adéquation avec cette conviction. Naturellement, cela nous a conduits à faire énormément de choses au titre de la RSE, bien avant que le mot ne devienne central.

B Corp nous a obligés à le démontrer. À passer du discours à la preuve : à documenter, à mesurer, à justifier. On ne peut plus se contenter de dire « on fait attention » : il faut montrer comment, avec quels outils, et avec quels résultats.

On parle souvent d'un parcours du combattant. C'est vraiment le cas ?

Oui, et c'est précisément ce qui fait la valeur de la certification. Le processus est long, très structuré, et parfois inconfortable. Il oblige à ouvrir tous les

tiroirs de l'entreprise : gouvernance, ressources humaines, impact environnemental, relations avec les parties prenantes. On passe tout au crible : consommation d'énergie, émissions carbone, pratiques sociales, politiques internes. Et surtout, tout doit être documenté, justifié, objectivé.

C'est là qu'on réalise une chose : on a souvent des intuitions, mais pas toujours des systèmes derrière. On pense faire les choses bien, et quand on doit démontrer, on s'aperçoit qu'on ne peut pas. B Corp, c'est le moment où on construit les systèmes qui transforment l'intuition en pratique vérifiable.

Qu'est-ce que cela change concrètement au quotidien ?

Cela change la manière dont on pilote le groupe.

Avant, certains sujets (environnement, impact social, politiques RH) pouvaient être traités en périphérie. Aujourd'hui, ils sont intégrés aux décisions, aux objectifs, aux évaluations. On ne pilote plus uniquement sur la performance économique : les impacts environnementaux et sociaux comptent désormais avec la même exigence dans nos décisions.

Deuxième effet, peut-être le plus important : en interne. Nos métiers reposent entièrement sur les femmes et les hommes qui les exercent. Les talents ne sont pas une ressource, ils sont la colonne vertébrale du groupe. La certification donne un cadre à cette évidence. Elle nous oblige à être

2. Démarche ESG

2.4. Actualités ESG de nos participations



Interview de Charles BOONEN, Directeur Général de Huga

cohérents sur le recrutement, sur la formation, sur la progression des collaborateurs, sur l'écoute. On ne prêche pas la marque employeur à nos clients en laissant les choses au hasard chez nous. Concrètement, cela veut dire qu'on investit sur le long terme : on recrute beaucoup de jeunes profils qu'on fait monter en compétences sur plusieurs années, parce que les modes de fonctionnement qu'on défend ne se trouvent pas tout faits sur le marché. Et les chiffres le confirment : les entreprises B Corp attirent et fidélisent mieux les talents. Dans un secteur où le capital humain est le premier actif, ce n'est plus un « nice to have », c'est un levier de compétitivité.

Troisième effet, peut-être le plus sous-estimé : la structure ne contraint pas la créativité, elle la protège. Quand les équipes ont un cadre clair sur nos engagements, sur nos priorités, sur ce qu'on fait et ce qu'on ne fait pas, elles peuvent se concentrer sur leur métier plutôt que sur l'arbitrage moral permanent. C'est un levier de performance, pas un carcan.

Dans la communication, la question du greenwashing est omniprésente. B-Corp change-t-il votre posture vis-à-vis des clients ?

Oui, profondément. B Corp nous donne une légitimité pour poser des questions qui sont parfois inconfortables pour nos clients. Est-ce que le message est aligné avec la réalité de l'entreprise ? Est-ce qu'on est dans une logique de transformation, ou simplement dans une

logique de communication ? Ce ne sont pas toujours des questions agréables à entendre, mais c'est notre métier de les poser.

Cela ne veut pas dire qu'on refuse tout. Mais cela change le contrat. On devient moins un exécutant qui embellit et plus un partenaire qui accompagne. On est là pour aider nos clients à raconter leur trajectoire, pas à masquer une absence de trajectoire.

Et oui, concrètement, cela nous amène aussi à décliner certains projets. Tous ne sont pas alignés avec nos engagements. C'est inconfortable à court terme, mais c'est la seule façon d'être crédibles à moyen et long terme, vis-à-vis de nos clients comme vis-à-vis de nos équipes.

Est-ce que cette certification devient un argument commercial ?

Clairement. Aujourd'hui, ce n'est pas toujours un critère officiel dans les appels d'offres, mais c'est un signal très fort. Les entreprises cherchent des partenaires crédibles sur ces sujets et s'appuient de plus en plus sur les labels RSE reconnus.

Elles veulent éviter les faux pas, les incohérences, d'autant que la pression des consommateurs, des régulateurs et des parties prenantes internes se durcit.

B Corp rassure. Cela montre que la démarche est structurée, audité, reconnue à l'international. C'est un avantage compétitif qui s'installe progressivement, et dans certains cas, cela fait la différence.

2. Démarche ESG

2.4. Actualités ESG de nos participations



Interview de Charles BOONEN, Directeur Général de Hüge

Il y a enfin un effet qu'on sous-estime souvent : cela joue aussi dans le recrutement. Les profils que nous cherchons, en particulier les jeunes talents que nous faisons monter en compétences sur la durée, regardent ces engagements. Pour eux aussi, B Corp est un signal. Dans un métier où le capital humain est le premier actif, c'est loin d'être anecdotique.

On a parfois l'impression que B Corp est surtout un label d'image. Vous partagez cette critique ?

Non, parce que la certification B Corp n'est pas un label facile à obtenir. La difficulté du processus, l'obligation de documenter, de prouver, de se faire auditer : tout cela limite sérieusement le risque du label cosmétique.

Après, tout dépend de ce qu'on en fait. Si on l'utilise uniquement comme un outil de communication, cela perd son sens. Le vrai test est interne : est-ce que le label est intégré à la stratégie, à la gouvernance, aux pratiques quotidiennes, ou est-ce qu'il reste un logo en bas de page ? Dans le premier cas, c'est extrêmement structurant. Dans le second, c'est juste un tampon d'audit, ni plus ni moins.

Avec le recul, quel a été le moment le plus marquant ?

Ce qui marque le plus, c'est moins de découvrir ce qu'on ne faisait pas que de prendre la mesure de tout ce qu'on faisait déjà, et qu'il a fallu formaliser. La plupart de ces engagements existaient chez nous dans la pratique et dans la culture. B Corp nous a obligés à les

mettre noir sur blanc. Entre autres, je pense à la formalisation de la charte éthique, de notre trajectoire carbone, de nos engagements fournisseurs, de nos chartes RH, et d'un certain nombre de process internes qui se transmettaient jusque-là essentiellement à l'oral. C'est parfois fastidieux, mais c'est précisément ce qui donne de la valeur au label. Tant qu'un engagement vit dans la culture, il dépend des personnes. Une fois posé par écrit, il devient partageable, améliorable, auditable. On passe d'une promesse à un système.

Et maintenant ?

Maintenant, le vrai travail commence. La certification n'est pas une ligne d'arrivée, c'est un point de départ avec une obligation de progression. Tous les trois ans, il faut se recertifier. Les standards évoluent. Les attentes des parties prenantes augmentent.

Notre enjeu, c'est de continuer à aligner ce qu'on dit, ce qu'on fait, et ce qu'on mesure. Aucun des trois ne vaut sans les deux autres.

Quand on touche aux métiers de la communication et de la création, on a aussi une responsabilité supplémentaire : utiliser notre influence pour faire évoluer les pratiques du secteur vers une communication plus responsable. C'est probablement là que notre impact est le plus fort. Pas seulement sur notre propre bilan, mais sur la crédibilité des récits qu'on aide à construire partout où on opère.

3. Reporting ESG

3.1. Reporting LTC III

Échelle des niveaux de performance ESG



Sur les 3 composantes ESG



GOUVERNANCE

Politique RSE, Relation fournisseurs, clients, etc.



SOCIAL

Conditions de travail, égalité des chances, etc.



ENVIRONNEMENT

Energie et GES, Biodiversité, déchets, etc.

Notre approche en termes de reporting

- LT Capital a signé un partenariat avec la plateforme One Track et l'agence d'analyse et de conseil extra-financiers Ethifinance pour procéder à une analyse globale de la performance du fonds LTC III et de ses participations sur les enjeux ESG.
- Un référentiel a été co-construit par LT Capital et Ethifinance. Il s'appuie sur les réponses de chaque participation au questionnaire ESG.
- Les entreprises sont notées sur une échelle de notation de 0 à 100. L'agrégation de leurs notes, de manière équipondérée, permet l'évaluation du fonds sur une échelle de notation en étoiles traduisant un niveau de performance qualitatif (cf. ci-contre).

Notre référentiel de notation

	Pondération
GOUVERNANCE	44%
Composition des instances de gouvernance	24%
Politique RSE, enjeux extra-financiers et conduite des affaires	27%
Ethique des affaires et gestion des risques	22%
Relation avec les fournisseurs	16%
Relation avec les clients, la société civile et responsabilité des produits	11%
SOCIAL	31%
Conditions de travail	23%
Développement des compétences	16%
Egalité des chances	38%
Santé-sécurité	23%
ENVIRONNEMENT	25%
Energie et GES	57%
Eau, air, sols et déchets	29%
Biodiversité	14%
Total	100%

Notations :

Le référentiel est bâti sur 4 niveaux: global, pilier, thématique, indicateurs.

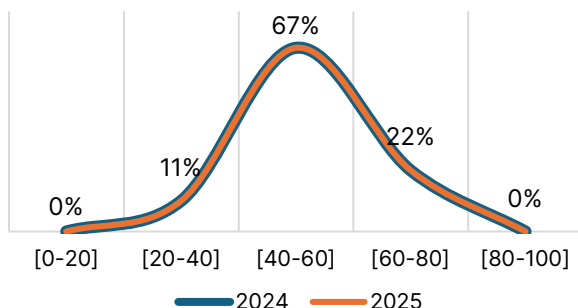
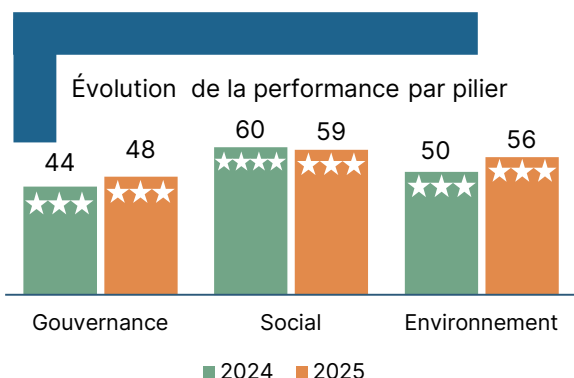
Chaque indicateur est noté sur une échelle de 0 à 100 selon une logique liée à la nature de l'indicateur (performance absolue, relative, tendance, transparence,...).

Pour chaque participation, les scores sont agrégés aux niveaux intermédiaires et global en fonction du poids des indicateurs liés.

Les données sont consolidées au niveau portefeuille de manière équipondérée.

3. Reporting ESG

3.1. Reporting LTC III



Performance ESG de LT Capital

Les participations font preuve d'un niveau de **maturité ESG intermédiaire** avec un score moyen pondéré de 53/100

Les efforts sont les plus visibles sur le pilier **Social**, pour lequel 78% des participations démontrent un niveau intermédiaire (ou supérieur) de prise en compte des enjeux liés

C'est par ailleurs sur la thématique **Gouvernance** que la marge de progression est la plus importante avec 44% des participations se positionnant en-dessous du seuil de performance intermédiaire

Part du portefeuille couverte par l'analyse: 90%

Accomplissements

- Appréhension grandissante des problématiques liées aux fournisseurs, avec la **mise en place de politiques d'achats responsables** pour 60% des sociétés en portefeuille (30% en 2024)
- Mise en place d'initiatives visant à **limiter la quantité d'intrants / consommables** pour la totalité des sociétés en portefeuille
- Progrès en matière de **développement des compétences**, avec en moyenne 39% de l'effectif formé (contre 21% en 2024)

Axes d'amélioration

- Renforcer l'appréhension des sujets RSE dans leur ensemble via la **formalisation de politiques et plans d'actions dédiés** (stratégie RSE, code de conduite, PSSI)
- **Amorcer la réalisation d'un Bilan Carbone** pour l'ensemble des sociétés en portefeuille
- **Renforcer le suivi global du climat social** par la réalisation d'enquêtes régulières auprès des salariés

3. Reporting ESG

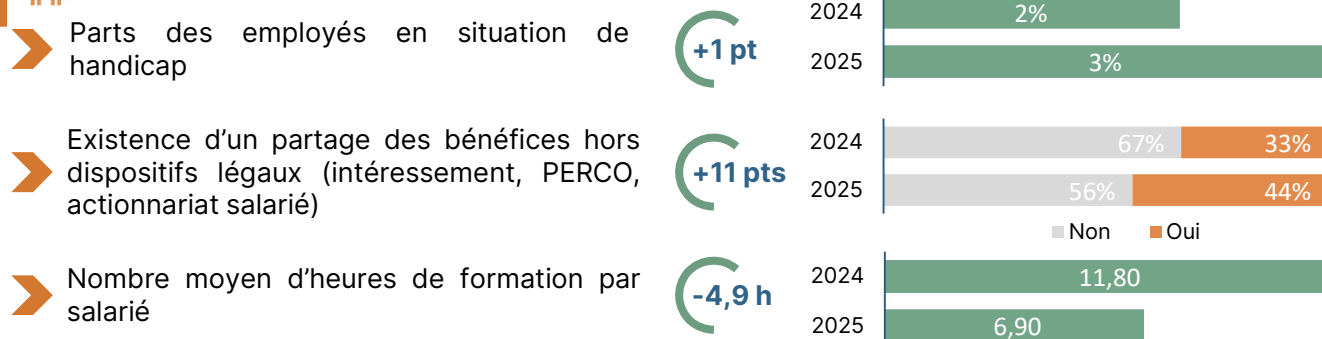
3.1. Reporting LTC III



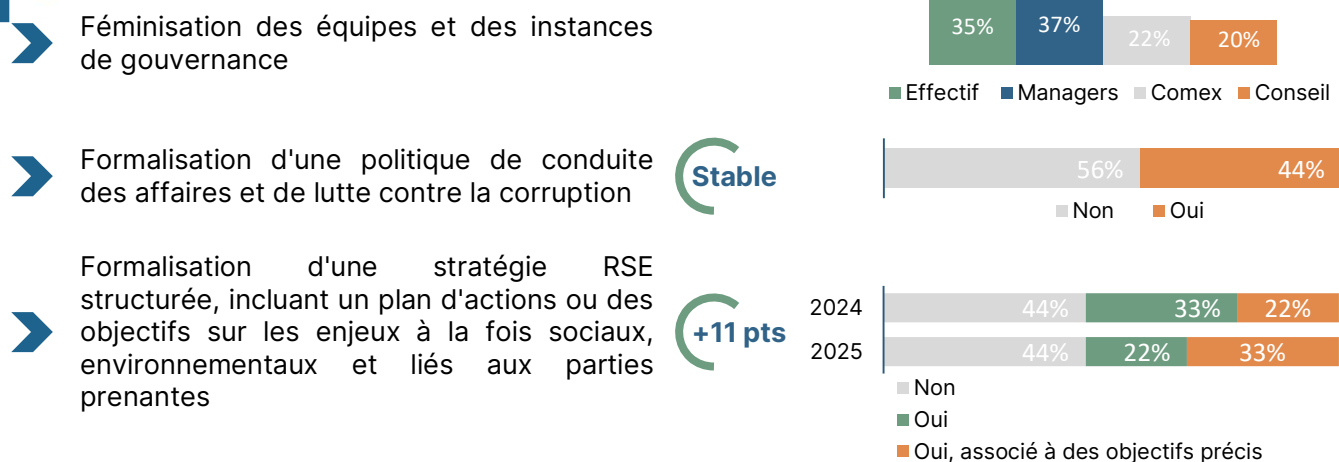
ENVIRONNEMENT



SOCIAL



GOUVERNANCE



3. Reporting ESG

3.2. Reporting LTC IV

Échelle des niveaux de performance ESG



Sur les 3 composantes ESG



GOVERNANCE

Politique RSE, relation fournisseurs, clients, etc.



SOCIAL

Conditions de travail, égalité des chances, etc.



ENVIRONNEMENT

Energie et GES, biodiversité, déchets, etc.

Notre approche en termes de reporting

- LT Capital a signé un partenariat avec la plateforme One Track et l'agence d'analyse et de conseil extra-financiers Ethifinance pour procéder à une analyse globale de la performance du fonds LTC IV et de ses participations sur les enjeux ESG.
- Un référentiel a été co-construit par LT Capital et Ethifinance. Il s'appuie sur les réponses de chaque participation au questionnaire ESG.
- Les entreprises sont notées sur une échelle de notation de 0 à 100. L'agrégation de leurs notes, de manière équipondérée, permet l'évaluation du fonds sur une échelle de notation en étoiles traduisant un niveau de performance qualitatif (cf. ci-contre).

Pondération de nos critères de notation

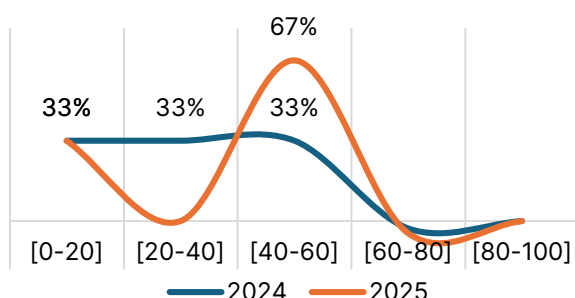
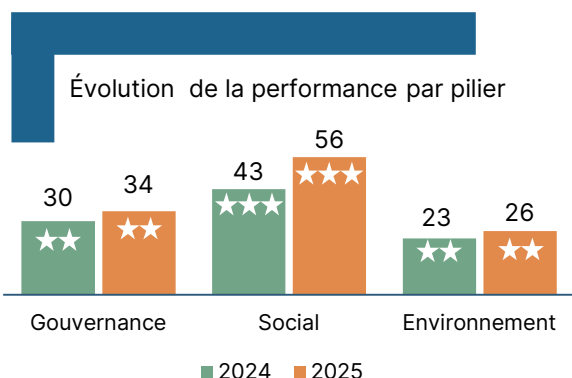
	Santé	Services commerciaux & professionnels	Hardware
GOVERNANCE	47%	40%	42%
Composition des instances de gouvernance	4%	5%	3%
Politique RSE, enjeux extra-financiers	4%	5%	4%
Ethique des affaires et gestion des risques	14%	15%	7%
Relation avec les fournisseurs	11%	5%	14%
Responsabilité des produits	14%	10%	14%
SOCIAL	36%	50%	34%
Conditions de travail	14%	20%	7%
Développement des compétences	11%	20%	10%
Egalité des chances	4%	5%	7%
Santé-sécurité	7%	5%	10%
ENVIRONNEMENT	18%	10%	24%
Energie et GES	4%	5%	7%
Eau, air, sols et déchets	10%	5%	14%
Biodiversité	4%	0%	3%
Total	100%	100%	100%

Notations :

Entre 2024 et 2025, le référentiel d'évaluation a été actualisé afin de s'aligner sur les mises à jour effectuées au sein des questionnaires de place. Il convient de noter que les changements apportés lors de cette campagne d'évaluation demeurent mineurs, notamment en termes de scoring, dans la volonté de LT Capital de garder une certaine continuité méthodologique. Pour autant, ces ajustements méthodologiques peuvent expliquer, dans une certaine mesure, les écarts parfois observés par rapports aux notations publiées dans les rapports des années précédentes.

3. Reporting ESG

3.2. Reporting LTC IV



Accomplissements

- Formalisation d'une **Charte éthique**, d'une **Charte RSE** et d'une **politique RSE** intégrant des actions concrètes en matière d'inclusion, de diversité, d'éthique et d'environnement
- **Formalisation d'une politique environnementale**, incluant un plan de décarbonation assorti d'objectifs à court, moyen et long terme (le cas échéant finalisé début 2026)
- **Réalisation de bilans carbone** pour l'ensemble des sociétés en 2025 (sur l'exercice 2024)



Performance ESG de LT Capital

Les participations font preuve d'un niveau de **maturité ESG intermédiaire** avec un score moyen pondéré de 41/100

Les efforts sont les plus visibles sur le pilier **Social**, pour lequel 67% des participations démontrent un niveau intermédiaire (ou supérieur) de prise en compte des enjeux liés

C'est par ailleurs sur la thématique **Environnement** que la marge de progression est la plus importante. Précisons que 2 des 3 participations n'avaient pas finalisé leur plan de décarbonation en 2025 (ce qui est dorénavant le cas).

Part du portefeuille couverte par l'analyse: 100%

Axes d'amélioration

- **Renforcer le suivi des données environnementales** (consommations énergétiques et déchets) **et sociales** (égalité des chances)
- **Améliorer les dispositifs favorisant la rétention des collaborateurs** (partage des bénéfices hors dispositifs légaux) et réaliser des **enquêtes de satisfaction annuelle**
- Formaliser une **politique d'achats responsables**

3. Reporting ESG

3.2. Reporting LTC IV

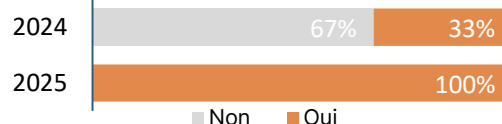


ENVIRONNEMENT



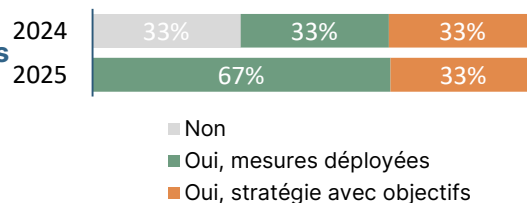
Réalisation / révision d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre au cours des trois derniers exercices

+67 pts



Démarche de réduction des consommations énergétiques et/ou des émissions de GES

+33 pts



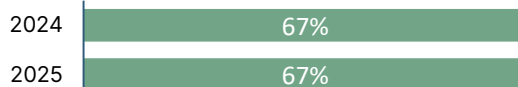
SOCIAL

Effectif moyen: 93.3 (moyenne par société)



Dispositif de partage de valeur

Stable



Création d'emplois

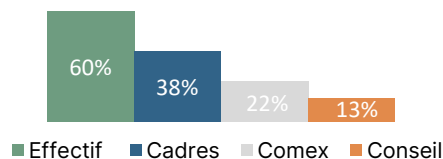
-1 pt



GOUVERNANCE



Féminisation des équipes et des instances de gouvernance



Part des actionnaires employés

+14 pts



4. Annexe

Informations relatives à l'art. 29 de la LEC

Gouvernance climat

Comme évoqué dans la Charte ESG (disponible sur notre site Internet), LT Capital a défini une politique climat qui vise le même objectif de réduction de son intensité carbone que celle des participations du fonds LTC IV, à savoir a minima 2% par an.

Cette politique est pilotée par les deux personnes de l'équipe en charge de l'ESG et supervisée par le Comité de Direction.

Risques climatiques

Les risques climatiques des projets d'investissement sont adressés par les équipes d'investissement lors de leurs diligences dans le cadre de l'investissement. Les points saillants figurent dans la note d'investissement présentée au Comité d'Investissement. Ces risques sont suivis a minima annuellement dans le cadre des collectes annuelles des données ESG et des points subséquents réalisés avec le management.

Biodiversité

Les éléments relatifs à la biodiversité sont suivis de la même manière que les risques climatiques: à l'investissement, si c'est un élément matériel, puis annuellement dans le cadre du suivi ESG de la participation.

Exposition aux énergies fossile

La société de gestion ne dispose aujourd'hui d'aucune participation dans le secteur des énergies fossile.

PAI

Bien que LTC ne soit pas soumise à la prise en compte des PAI dans ses décisions d'investissement (au sens de l'article 4 du règlement SFDR), elle collecte et suit annuellement les indicateurs PAI des investissements du fonds LTC IV.

4. Annexe

Informations relatives à l'art. 29 de la LEC

Moyens consacrés la transition énergétique

Comme explicité dans ce rapport annuel, ainsi que dans sa Charte, la société de gestion est attentive aux risques climatiques et aux risques de transition énergétique y associés. Pour autant, elle n'a pas déterminé de budget spécifique ou de personne dédiée dans son organisation spécifiquement à ce sujet.

Taxonomie

Conformément à la réglementation (UE 2020/852), nous produisons ci-dessous le tableau récapitulatif des encours des activités éligibles à la Taxonomie.

Pour rappel, bien que le fonds LTC IV (en cours de déploiement) n'ait pas d'objectif d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR, il promeut néanmoins des caractéristiques environnementales et sociales, comme indiqué précédemment (voir 2.1 Décarbonation et partage de la valeur), avec l'indexation d'une partie du carried interest de l'équipe d'investissement sur l'atteinte d'objectifs environnementaux et sociaux.

Part dans l'actif total des expositions sur des activités économiques éligibles à la taxinomie	0,0%
Part dans l'actif total des expositions sur des activités économiques non éligibles à la taxinomie	100,0%
Part dans l'actif total des expositions sur des administrations centrales, des banques centrales ou des émetteurs supranationaux	0,0%
Part dans l'actif total des produits dérivés	0,0%
Part dans l'actif total des expositions sur des entreprises qui ne sont pas tenues des informations non financières en vertu de l'article 19 bis ou de l'article 29 bis de la directive 2013/34/UE	100,0%
Part des encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, au sens de l'acte délégué en vertu de l'article 4 du Règlement Disclosure (SFDR)	0%

LTC

LT Capital / 24 avenue Hoche – 75008 Paris
www.ltcapital.fr / info@ltcapital.fr / +33 (1) 42 98 70 20